

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2019

RÉFORME EUROPÉENNE DU DROIT D'ASILE - (N° 2343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL60

présenté par

Mme Karamanli, rapporteure et M. Mendes, rapporteur

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 18, supprimer la deuxième occurrence du signe :

« , »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.